Quel est le constat fait par « Pesticides en Question 28 » en ce début 2025 ?

- La grande majorité des paysans emploie des substances chimiques qui pour eux sont des moyens de défense des cultures. En les utilisant, ils prennent des risques pour leur santé, pour celle des riverains, l'ensemble de la biodiversité et pour la qualité de l'alimentation, de l'air et de l'eau.

- Une autre partie des paysans a non seulement pris conscience de la dangerosité de l'utilisation des biocides, mais en pratiquant l'agrobiologie ou des techniques plus respectueuses de l'environnement et du consommateur, ils démontrent à l'ensemble des professionnels agricoles que des alternatives existent à l'emploi des produits chimiques. Malheureusement, ces paysans les plus vertueux font en ce moment face à de grandes difficultés, du fait de leur faible prise en considération par la sphère politique.

- Les fabricants de pesticides, les coopératives agricoles et les négoces entreprennent un lobbying énorme sur l'État, les syndicats majoritaires, les chambres d'agricultures pour imposer leur intérêts capitalistiques.

- Les conséquences de cette politique (ou absence de vrai politique) est sans appel pour le bien commun et la société civile: même si le secteur agricole n'est pas le seul responsable, la biodiversité accuse un fort recul, les captages d'eau potable sont de plus en plus difficiles à réaliser du fait de leurs contaminations progressives et des pesticides sont retrouvés dans l'alimentation qui sont susceptibles de générer des maladies dans la population.

- De plus en plus de paysans sont victimes de maladies reconnues d'origine professionnelle, des riverains de parcelles sont eux aussi atteints par ces mêmes maladies et l'ensemble de la population rurale est menacée.
Les chercheurs de l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale) ont publié en 2021 la synthèse issue des travaux du groupe d'experts réunis par leur institut. Ces études confirment la présomption forte d'un lien entre l'exposition aux pesticides et six pathologies : lymphomes non hodgkiniens (LNH), myélomes multiples, cancers de la prostate, maladies de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathies chroniques obstructive et bronchites chroniques.

Objectifs du « Collectif de Soutien aux Victimes de Pesticides » en Eure et Loir

Des solutions sont à trouver à la fois pour les paysans et les citoyens.

1- Soutenir les victimes professionnelles des pesticides
Trop de paysans ont déjà été emportés dans le silence et trop sont malades aujourd'hui. Nous n'oublions pas les victimes salariées du secteur agricole et para-agricole. Pourtant cette invisibilité est scandaleuse en Eure et loir et aucune information de leurs droits à une reconnaissance en maladie professionnelle et au versement d'une rente ne leur est dispensée.
Transformer le monde agricole ne se fera pas sans accompagner les victimes dans la conquête de leurs droits et en aidant la société à comprendre la cause de leurs maladies.

2- Soutenir les riverains des parcelles traitées
Des riverains retrouvent leurs bordures de propriété souillées. Certains sont obligés de renoncer à leur culture potagère. Des atteintes précoces du cancer concernent de plus en plus d'enfants du fait d'une législation trop laxiste concernant les distances de sécurité, entre autre.
Ces enfants malades ou ces adultes n'ont pas la reconnaissance de l'origine de leur intoxication, et n'ont pas de compensation financière.
Nous n'oublions pas les autres professionnels travaillant avec ou à proximité des traitements.

3- Être solidaire avec les victimes alimentaires
Nous pouvons tous observer l'augmentation des cancers et autres maladies dont l'origine est non seulement l'alimentation et l'eau que nous buvons , mais aussi l'air que nous respirons
Quelle est la logique pour l'État de ne traiter que les conséquences de ces empoisonnements sans chercher à en supprimer les causes par une réduction drastique des pesticides ?

4- Soutenir l'agrobiologie
Parce que le courage et les pratiques de ces paysans montre à la Société Civile et à l'État la voie à suivre pour supprimer un ensemble de problèmes, nous voulons les soutenir quand ils nous font appel. Nous encourageons les consommateurs à les retrouver dans les Amaps, sur les marchés et les magasins de proximité.
100 % de l'alimentation qui rentre dans les cantines scolaires et professionnelles doit être bio !

5- Coopérer avec d'autres acteurs de la Société Civile
Rappelons tout d'abord que notre collectif s'est créé sur la proposition du « Comité de l'Amitié franco-vietnamienne » dans le but de soutenir Tran To Nga dans son action juridique face à Monsanto-Bayer pour que les droits des victimes vietnamiennes de l'agent orange soient reconnus.

Notre collectif doit son évolution actuelle à l'aide du « Collectif de Soutien aux Victimes de Pesticides de l'Ouest » dont le travail réalisé a extrait plus de 210 victimes du « ghetto de l'Invisibilité » en Bretagne et Pays de Loire.

Nous travaillons avec la « Fédération Environnement Eure et Loir » sur les problématiques de l'eau, et lorsque nous le pouvons, nous nous associons à d'autres organisations en vue créer des rapports de force dans la défense du **Bien Commun**.

La participation à des groupes de travail est l'un des moyens que nous mettons à disposition des adhérents pour commencer à répondre à tous ces objectifs.